



## Notre-Dame-du-Laus

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

### **LA POPULATION LAUSOISE INVITÉE À RESPECTER LES MESURES DE SANTÉ PUBLIQUE EN VIGUEUR DURANT LE TEMPS DES FÊTES**

Notre-Dame-du-Laus, le 22 décembre 2020 – **En raison de quelques cas confirmés de COVID-19 parmi sa population, la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus invite l'ensemble des citoyens et citoyennes à redoubler de vigilance jusqu'au 11 janvier 2021 tel que demandé par le Premier Ministre du Québec.**

Une personne ayant fréquenté le Centre des Loisirs a notamment reçu un diagnostic positif le dimanche 20 décembre. La Santé publique a dès lors débuté ses enquêtes et a communiqué avec les personnes à risque d'avoir contracté la COVID-19 par cette source. Du côté de la Municipalité, les personnes qui étaient présentes au Centre des Loisirs les 15, 16 et 17 décembre, période où le risque était faible, mais présent, ont aussi été contactées.

Selon la Santé publique, un contact à risque est considéré comme tel s'il a eu lieu « à moins de deux mètres pendant 15 minutes cumulatives ou plus, alors que la personne qui a la COVID-19 ne portait pas de masque médical pendant sa période de contagiosité ». Par mesure de prévention, les employés de la Municipalité qui ont été en contact avec cette personne sont présentement en isolement préventif.

Nous tenons par ailleurs à rappeler que l'ensemble du territoire de la Municipalité est présentement dans un palier d'alerte maximale, impliquant plusieurs mesures de prévention. Entre autres, évitez les déplacements interrégionaux non essentiels et cessez tous rassemblements privés ou publics. Pour connaître les mesures qui s'appliquent en palier rouge, consultez le : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge/>

#### **Ouverture de la patinoire**

Malgré le palier d'alerte rouge, la Santé publique autorise l'ouverture des patinoires extérieures selon certaines conditions. L'ouverture de notre patinoire était prévue le 21 décembre mais a dû être retardée pour des raisons logistiques. Elle est maintenant prête à accueillir les patineurs, qui devront respecter les mesures en vigueur afin de limiter les risques de propagation du virus. Par exemple, aucun rassemblement intérieur ne sera permis et toléré à l'intérieur du Centre des loisirs. De plus, un maximum de 25 personnes à la fois est permis à l'intérieur du centre et sur les aires de patinage et seul le patinage libre est autorisé. Pour connaître l'horaire d'ouverture : <https://www.notre-dame-du-laus.ca/installations-sportives>

#### **Liens connexes**

- Si vous avez des inquiétudes par rapport à votre santé, nous vous invitons à communiquer avec la Ligne info Coronavirus, au 1 877-644-4545.
- Pour en savoir davantage sur le coronavirus : [www.quebec.ca/coronavirus](http://www.quebec.ca/coronavirus).
- Les mises à jour quotidiennes du ministère de la Santé et des Services sociaux sont disponibles à l'adresse suivante : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#situation-au-quebec>.
- Pour connaître l'évolution des cas par municipalité dans la région des Laurentides : <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/nc/sante-publique/maladies-infectieuses/covid-19-coronavirus/situation-dans-les-laurentides/>

-30-

Christine Gonthier-Gignac  
Directrice générale  
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus  
reception@mun-ndl.ca